

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

HAUTE-SAVOIE

LE CAUE DE HAUTE-SAVOIE A 30 ANS...

Issu de la loi de 1977 sur l'architecture, le Conseil Général met en place le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie deux ans plus tard. Sous la présidence du Préfet de l'époque, Alain Gérolami, se sont réunies de nombreuses personnalités pour l'assemblée constitutive. Bernard Pellarin, Président du Conseil Général, y participe et Adelin Malgrand est rapidement désigné président.

Les questions posées en 1979 :

Le premier Conseil d'Administration du 4 mai 1979 et le suivant sont consacrés au rôle du CAUE et aux enjeux départementaux ressentis.



- L'apparition des maisons individuelles industrialisées dans le paysage est perçue comme un problème grave.
- Le choix des matériaux dans les constructions neuves doit être régulé.
- Il y a nécessité de former, d'informer et de sensibiliser la population. Le public scolaire doit être privilégié.
- Le CAUE ne doit pas s'enfermer dans une pratique centrée sur le permis de construire, mais bien s'ouvrir aux questions de l'urbanisme et de l'environnement.
- L'assistance architecturale doit toucher les lotissements, les bâtiments agricoles.



Ce qui a changé en trente ans...

- Le territoire, son organisation : la décentralisation s'est faite redistribuant les compétences. En particulier l'urbanisme est désormais géré au niveau communal. L'Etat se désengage progressivement, laissant le Conseil Général partenaire des communes. La Région, par sa politique contractuelle, alimente les débats sur la notion de territoire. L'intercommunalité a trouvé sa place.
- La perception de l'environnement évolue considérablement : passant d'une notion de cadre de vie au paysage, puis aux milieux naturels, aux ressources pour aboutir au développement durable.
- L'Université et l'éducation : le nombre de bacheliers a triplé en trente ans. La population est mieux formée et donc à même d'aborder la globalité des problèmes d'aménagement et des questions de cadre de vie. La perception des équilibres économiques, écologiques, sociaux ont évolué avec la prise de conscience d'un monde "limité" en ressource.
- Une remise en question des choix des collectivités et des administrations : les habitants prennent la parole au travers des associations mais également en utilisant les outils qui sont progressivement mis en place. Procédure de concertation, enquête d'utilité publique, débats, réunions de quartier, forums, blogs... Ces processus nécessitent de la part des décideurs un travail important d'explication, de transparence, d'écoute et une grande capacité d'adaptation.

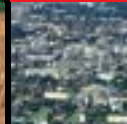
Les questions qui se posent en 2009

- **Habitat** : l'apparition des problèmes énergétiques bouscule nos modes de vie et l'architecture des logements en est modifiée. Nouvelles technologies, objectifs de performances et surtout modifications des comportements permettent une évolution des formes et des mises en œuvre. La rupture est telle que cela suscite parfois un débat autour de la notion d'insertion dans les paysages...



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

HAUTE-SAVOIE


CAUE
HAUTESAVOIE

Adresse postale
6 rue des Alouettes
BP 339 - 74008 Annecy cedex

Téléphone
04 50 88 21 10

Télécopie
04 50 57 10 62

E-Mail
caue74@caue74.fr

Internet
www.caue74.fr



• **Urbanisme** : la rareté du foncier, le fonctionnement de la ville nous conduisent à densifier les cœurs de villes soit par démolition-reconstruction, soit en autorisant des constructions plus hautes. Des débats naissent sur les formes urbaines, l'habitat diffus étant désigné comme consommateur d'espace.

• **Territoire** : la question du rapport ville-montagne est posée. La continuité de la ville en fond de vallée met en contact des espaces d'exception avec du péri-urbain. L'agriculture n'assure plus la transition. Cette confrontation engage l'avenir du milieu montagnard.

• **Mobilité** : la géographie du département et le développement économique repose sur une "hyper-mobilité" routière. Des projets et de nombreuses réflexions sont en route qui visent à privilégier les transports en commun.



CONTACTS

Arnaud DUTHEIL
Directeur

Jacques FATRAS
Benoît GODINEAU
Architectures, Villes et Territoires

Dominique LECLERC
Pédagogies et Cultures

Mieux vivre ensemble

Les difficultés d'aménagement n'affectent pas l'attractivité du territoire. Ses habitants acceptent certaines contraintes largement compensées par la qualité des espaces lacustres ou montagnards. L'afflux continu de population nouvelle favorise un brassage, appelé mixité sociale, en même temps que se font jour des volontés de sanctuariser des parties de territoire. Développement économique, croissance démographique, qualité de vie, 3 axes pour un développement soutenable du territoire : une culture nouvelle se construit qui est à partager par les habitants. Le plan climat départemental lancé il y a quelques mois est une réponse à ce défi.



ences avoie